

24 AU TROT

BY PROVINCE COURSES

LA UNE DE L'ACTU
PAGES 1 À 4

LE RESTE DE L'ACTU
PAGES 5 ET 6

AUJOURD'HUI AUX COURSES
PAGES 8 À 11

AUX COURSES DEMAIN
PAGES 12 ET 13

1 24: LA UNE DE L'ACTU

[COURSES MOUVEMENTÉES]



RETOUR SUR UN DIMANCHE AGITÉ

C'est ce qu'on appelle un dimanche chaud, très chaud même. Plusieurs incidents, à la gravité plus moins marquée, ont émaillé différentes réunions de courses au trot ce dimanche. D'un règlement de compte qui nous rappelle a priori l'affaire « Guelpa – Martens » à un accident post-chute en passant par une disqualification sévère qui a fait largement réagir sur les réseaux sociaux, les esprits se sont clairement échauffés.

Thierry Duvaldestin voit rouge

Commençons par l'incident de Rambouillet. Il est aux alentours de 16h quand les chevaux du Groupe B du Prix Dryade des Bois se réunissent pour le départ. Thierry Duvaldestin s'élance du premier échelon au sulky de **Gerico de**

Godrel (Uniclove), Alexis Collette part des 25m avec **Gamin Bazoquain (Look de Star)**. Deuxième virage. Alexis Collette décide de se rapprocher des premiers. Il évolue alors en troisième épaisseur. Mais dans le mouvement, le duo penche sur sa gauche et gêne considérablement **Gerico de Godrel** et Thierry Duvaldestin, lesquels avaient pris cette place tant convoitée du « deux au carré », deuxième ligne-deuxième épaisseur. Le cheval se met au galop et est disqualifié. De quoi mettre Thierry Duvaldestin hors de lui. Le professionnel normand décide alors d'aller dire ce qu'il pense de ce mouvement à son adversaire, dans un premier temps à son extérieur, puis devant lui pour le faire rétrograder au dernier rang en reprenant fortement son cheval. La joute dure toute la



**VENTES DE YEARLINGS
SELECTIONNES**

1,2,3 SEPTEMBRE / DEAUVILLE

PRE-INSCRIPTIONS EN COURS

info@arqana-trot.com
Tél. 02 31 81 81 38
ou 01 41 12 08 00



Leader de sa génération à 3 ans



Précocité & vitesse
Propre frère de Brillantissime



LES ÉTALONS DU HARAS DU MONT GOUBERT

vous présentent

LA UNE DE L'ACTU

www.harasdumontgoubert.com



■ ligne d'en face et bien que bloqué de nouveau par sa droite, Alexis Collette parvient à s'extirper du piège volontaire et a encore une chance de jouer un rôle dans l'arrivée. Après 600m d'obstruction, Thierry Duvaldestin se range en dehors et **Gamin Bazoquain** finit bien pour prendre la 2ème place, malgré tout. Appelés chez les commissaires, les deux professionnels prennent quatre jours de mise à pied pour Alexis Collette et deux jours pour Thierry Duvaldestin. Une différence de traitement « *incompréhensible* » pour Alexis Collette qui reconnaît cela dit son erreur et nous a dit être allé s'excuser après la course. Damien Lecroq, entraîneur de **Gamin Bazoquain**, s'est lui aussi dit « *surpris* » par la différence de sanctions et « *déçu d'un tel comportement de la part d'un membre du Conseil d'Administration de LeTROT qui a un devoir d'exemplarité.* »

Les commissaires de Rambouillet ayant transmis le dossier aux commissaires de la société-mère, le sujet sera donc de nouveau étudié.

Une affaire qui ressemble à celle de Hyères

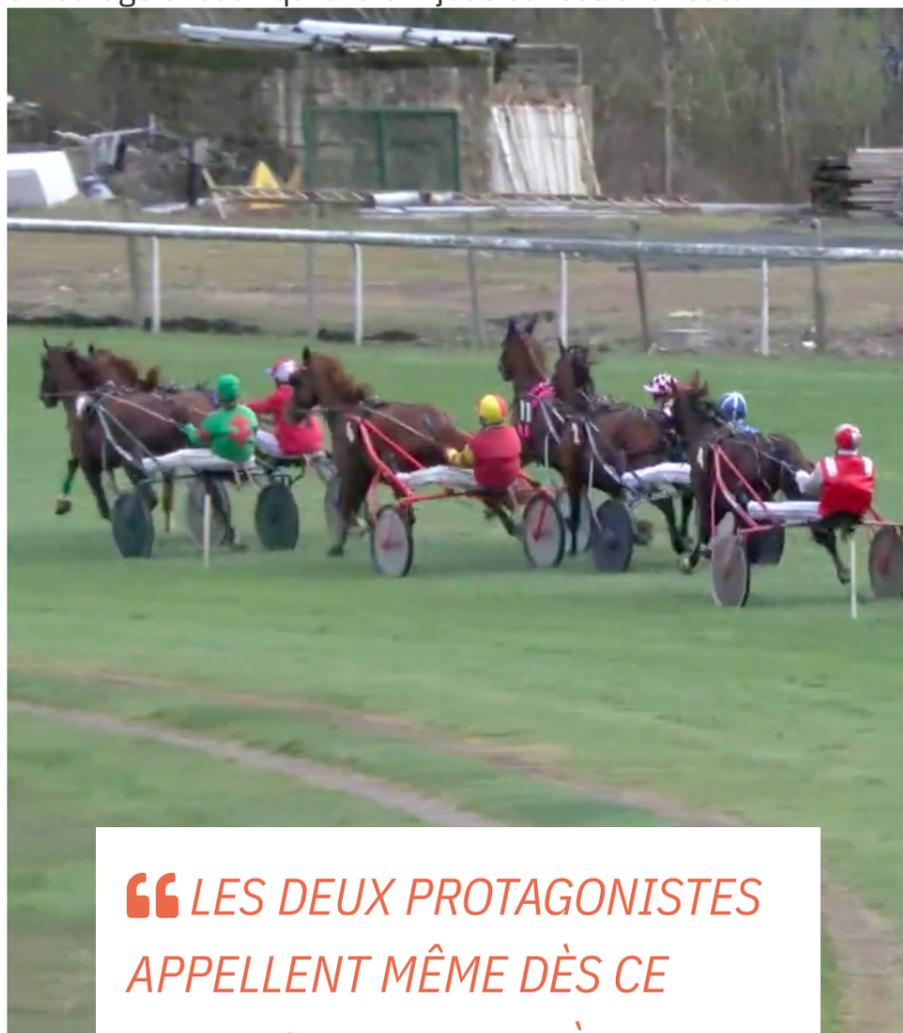
Ce cas nous rappelle forcément celui du mois de juillet dernier à Hyères quand pareil incident de course avait débouché sur un règlement de compte en direct entre Junior Guelpa et Christophe Martens, dans les rôles respectifs de gêné excédé par le comportement de son adversaire et de gêneur finalement empêché de défendre ses chances (il avait été mis hors course à mi-ligne droite). Résultat en direct de ce règlement de compte : huit jours pour le premier et quatre pour le second. Le dossier avait été transmis aux commissaires de la société-mère et on apprenait dix jours après l'incident que Junior Guelpa écopait de deux mois de suspension et Christophe Martens de quinze jours.

Recherche d'apaisement

Les deux hommes impliqués dans l'affaire de Hyères avaient des antécédents personnels ou par personnes interposées et cette séquence ressemblait à la conclusion de nombreux incidents comme l'avait expliqué ouvertement Junior Guelpa, lequel a toujours contesté sa sanction et la différence de traitement. Ce n'est pas le cas ici et les deux protagonistes appellent même dès ce lundi clairement à l'apaisement.

Course support de paris

Concernant le contexte "enjeux", la course de Hyères était labellisée PREMIUM et donc diffusée en direct sur Equidia. La course de Rambouillet était également support d'enjeux mais selon le mode CSI de l'ANJ (ex-Arjel), c'est-à-dire proposée aux différents opérateurs on-line. Elle était la R10 C5. Donc si les volumes d'enjeux ne sont pas comparables, des parieurs peuvent se considérer lésés par un tel événement ainsi, bien sûr, que l'entourage du cheval empêché (il a pris la 2ème place tout de même comme **Marcello Wibb** à Hyères). Et allons au bout du raisonnement et rappelons que le cheval initialement gêné a lui aussi emporté dans sa perte d'allocations son entourage et ceux qui avaient joué sur ses chances.



“ LES DEUX PROTAGONISTES
APPELLENT MÊME DÈS CE
LUNDI CLAIREMENT À
L'APAISEMENT ”



LA QUESTION DE L'ARRÊT, OU NON, D'UNE COURSE À SAINT-AUBIN-LÈS-ELBEUF

Les chutes ont parsemé la réunion de Saint-Aubin-lès-Elbeuf dimanche. Et ce sont les deux épreuves d'apprentis et lads-jockeys qui ont concentré ces chutes. Mais avec deux scénarios bien différents.

Dans la première des deux (6e course du programme), une double chute en début de parcours a entraîné l'arrêt de la course, avec l'évacuation par les pompiers d'Audrey Lepère [lire par ailleurs]. La décision est évidemment logique – et était indispensable – et se trouve clairement exposée dans l'article 68 du code des courses (article intitulé : **Arrêt du déroulement de la course en cas d'incident** – lire cet article dans la colonne de droite) dans la liste des motifs d'arrêt d'une course : « *la chute d'un jockey dans les 500 premiers mètres environ de la course et de la présence d'un cheval en liberté dans le peloton* ». La course a été recourue dans la foulée avec deux chevaux non partants, ceux impliqués dans la chute.

Dans la deuxième épreuve (7e course du programme), la chute s'est déroulée en fin de parcours, dans le tournant final. Elle est partie d'un accrochage entre deux concurrents puis deux autres candidats ont été impliqués et ce sont donc quatre chevaux qui se sont retrouvés sans pilote alors que les premiers concurrents entraînent dans la ligne d'arrivée. Le commentateur de l'hippodrome interroge alors à haute voix au micro : « *Est-ce qu'on arrête la course ? Pas d'information ?* » tout en complétant son commentaire de nombreux « *Attention, cheval en liberté, cheval en liberté !* » Les commissaires n'interrompent pas l'épreuve. Devant, **Grisbi d'Almo** et **Gamin Marandais** s'expliquent pour la victoire. Durant ce laps de temps, un des candidats en liberté, au grand galop, coupe par l'intérieur de la piste et débouche au nez et à la barbe des deux premiers quelques mètres après le poteau d'arrivée. Les deux premiers sont en phase de reprise mais sont comme fauchés par celui qui leur coupe la trajectoire en venant de leur gauche. Les deux premiers se retrouvent à leur tour au tapis. Au total, ce sont donc six et non quatre chevaux qui sont donc tombés (les deux derniers tombés étant les deux premiers de l'épreuve fauchés après l'arrivée). Le vainqueur **Grisbi d'Almo** était drivé par Louis Larue et est entraîné par Philippe Autun. Ce dernier nous a donné des nouvelles du driver et du cheval. « *Louis souffre d'une douleur à l'épaule. Il a encore subi des examens ce matin [lire lundi] et les médecins lui ont diagnostiqué une luxation de l'épaule nécessitant la pose d'une attèle. Ce sont deux mois d'arrêt avec l'éventualité d'une opération dans un mois si cela ne se remet pas comme il faut.* » Au sujet de **Grisbi d'Almo**, il nous explique : « *J'ai eu peur car j'ai vu mon cheval comme plaqué au sol par le cheval en liberté. Il a vu mon vétérinaire hier soir et rien n'a été détecté. Ce matin, il marche bien et est souple au paddock.* »

Quelle décision prendre ?

Dans ce scénario, la décision d'arrêt de la course a dû se prendre dans le dernier tournant, sachant que les chutes ont eu lieu une bonne quinzaine de mètres derrière les animateurs et protagonistes à la victoire. Ne pas l'arrêter comme cela s'est passé, c'était penser (à tort ou à raison) que la chute ne pouvait pas impacter l'arrivée, ce qui s'est d'ailleurs réalisé. L'autre option, arrêter la course, se concevait d'abord sous un motif de sécurité et renvoie au corps général de l'article 68 du

code des courses : « *Si, après le départ valable, il se produit un accident dont les conséquences présenteraient un grave danger (...) les Commissaires des courses peuvent arrêter l'épreuve.* »

Audrey Lepère commotionnée est sortie de l'hôpital

Emmenée à l'hôpital d'Elbeuf par les pompiers, Audrey Lepère est restée en observation tard dans la soirée pour sortir finalement de l'hôpital à une heure du matin. « *Elle ne souvient pas de la chute mais va bien et nous a donné de ses nouvelles ce matin* », nous a dit l'entourage de son employeur Adrien Pereira.

ARTICLE 68

Arrêt du déroulement de la course en cas d'incident

Si, après le départ valable, il se produit un accident dont les conséquences présenteraient un grave danger par suite :

- de la chute d'un jockey dans les 500 premiers mètres environ de la course et de la présence d'un cheval en liberté dans le peloton ;
- de la direction à l'envers du sens de la course prise par un concurrent ;
- de l'obstruction de la piste consécutivement à une chute ;
- d'une circonstance exceptionnelle empêchant le déroulement normal de l'épreuve ;

les Commissaires des courses peuvent arrêter l'épreuve. Cette décision doit être immédiatement portée à la connaissance des intéressés au moyen d'un signal sonore spécial.

La course ainsi arrêtée ne peut être recourue que le même jour. En cas d'impossibilité de faire recourir le même jour, la course est annulée.



“ LA PHASE FINALE : LE CHEVAL EN LIBERTÉ AU SECOND PLAN COUPERA ENSUITE LA ROUTE DES DEUX PREMIERS. ”

Pas de drame chez les chevaux

Président de la société des courses de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Louis Grenet nous a appris ce lundi : « *On n'a pas dénombré sur place de blessures trop importantes pour ne pas être prises en charge immédiatement par notre vétérinaire. Ce dernier a recousu et soigné sur place.* » Il reste évidemment que, chez les chevaux comme chez les humains, certains traumatismes peuvent se révéler plus tard.

LA QUESTION DE LA TOLERANCE DES ALLURES AU CENTRE DES DERNIERES HEURES

Dimanche à Carpentras, **Emicoere Le Fol** a été disqualifié après enquête pour ses allures. La sanction est jugée sévère par de nombreux observateurs, sur une piste en herbe qui exige évidemment de compenser pour les compétiteurs certains appuis douteux et instables. On est en fait ici dans l'application d'une doctrine prise à la lettre, sans intégrer les conditions particulières d'exercice, en l'espèce la piste de Carpentras ce dimanche. Soit, mais l'impression d'ultra-sévérité vis-à-vis des allures s'oppose forcément aux moyens qui sont mis à disposition pour les juger et l'uniformité dans les décisions.

Cette décision fait aussi écho, en opposition complète, aux arguments tout récemment portés par Charley Mottier après la disqualification de son représentant **Guillermo** jeudi dernier à Mauquenchy. **Guillermo** a lui aussi été disqualifié après enquête par les commissaires. Là encore, on a appliqué le code au sens strict en prenant la vue intérieure (la meilleure et la plus précise techniquement) pour décider de sa disqualification. Mais l'entraîneur a fait remarquer dans un courrier envoyé aux commissaires de la SECF que la doctrine récemment mise en jeu à Vincennes était plutôt celle des images les moins pénalisantes pour les chevaux. Charley Mottier, par ailleurs dans l'attente d'une sanction pour s'être emporté sans retenue contre les commissaires de Mauquenchy, plaide donc pour un jugement à décharge de son cheval, avec l'utilisation des images les plus avantageuses pour l'accusé. Et le professionnel demande dans ce cas le recours aux images de trois-quarts qui favorisent les allures de son cheval. Voilà en quelque sorte la demande d'extension, dans le jugement des allures, du principe du doute qui, en justice, doit toujours être à l'avantage de l'accusé.

Le cas particulier de Vincennes

L'argument avancé par Charley Mottier sur la recherche des images les plus avantageuses pour l'accusé lors d'une séquence d'enquête est en fait uniquement circonscrite à Vincennes. C'est en effet le seul hippodrome qui propose deux vues perpendiculaires à la piste (caméra intérieure de la voiture des juges aux allures et caméra extérieure dite caméra câble). Si l'arbitrage des images se fait à l'avantage d'un cheval, c'est bien avec l'appui d'un de ces deux plans. Car, s'il n'a pas de doctrine chez Le TROT qui fasse rechercher les images les plus avantageuses pour un cheval, il y a bien une obligation de communication et d'explication d'une décision avec des images claires et éclairantes. Et, à Vincennes, si le plan extérieur indiscutable efface des soucis d'allures renvoyés par le plan intérieurs, c'est celui-là qui sera retenu. Et vice-versa. La méthode de travail est bien de prendre la meilleure des deux vues mais pas plus. Et le principe est bien toujours de dire qu'on ne peut pas vraiment juger avec des images de trois-quarts ou tout angle déformant la lisibilité du mouvement. Selon une formule souvent entendue chez LeTROT, « *le juge de paix pour juger, c'est la vue intérieure de la voiture* ».

Une uniformisation impossible

Il reste que la théorie de Vincennes ne peut être appliquée partout. La spécificité des moyens parisiens et de la configuration du site sont un obstacle à l'uniformisation de la méthode. Même Enghien ne peut revendiquer de telles conditions parfaites d'analyse des allures. Et que dire ensuite des hippodromes de province ou le recours aux images fortement anglées sont obligatoires faute de choix quand une seule caméra, fixe, balaie le site ? Cela veut donc aussi bien dire que le jugement sur les allures est encore et toujours bien une question de perception personnelle, et donc de subjectivité. Les débats devraient donc continuer sur certaines décisions, celles qui ne sont pas partagées par tous et toutes. Voilà sans doute la loi du trot.

Le projet de la Commission d'appel

Pour rappel, si un professionnel juge une disqualification sévère, il peut demander à la société mère de s'exprimer sur le cas litigieux. C'est bien la démarche entreprise ces derniers jours par Charley Mottier à propos de **Guillermo**. Le tout doit aussi se voir dans le contexte d'un projet d'étude de création d'une commission d'appel. Des éléments du projet devraient d'ailleurs être diffusés d'ici septembre.



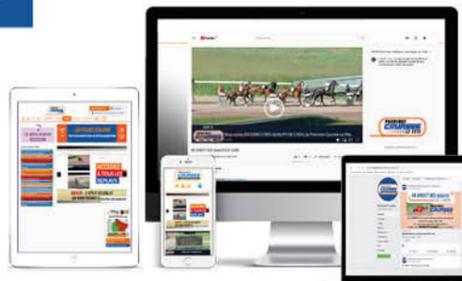
**EN DIRECT DES QUALIFS
DE CAEN**

PROCHAIN RENDEZ-VOUS :

MERCREDI 14 AVRIL

▶▶ À 9 HEURES ◀◀

SUR WWW.PROVINCE-COURSES.FR
ET SUR NOTRE PAGE FACEBOOK 





NOUVELLES ANNONCES LORS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LeTROT tenait ce lundi un Conseil d'Administration au cours duquel plusieurs décisions ont été actées, parmi lesquelles :

- la confirmation de la sécurisation des allocations jusqu'au 1er juin,
- le lancement des opérations d'éclairage de la Grande Piste de Vincennes,
- l'interdiction de déferrage et de plaquage lors des séances de qualifications ou requalifications.

Voici le communiqué publié en toute fin de journée.

Les Administrateurs du Trot se sont réunis ce jour pour partager les nombreuses actualités de la société-mère.

POINT BUDGETAIRE

Le début de la séance a été consacré à la situation financière, dont un point à date a été présenté aux Administrateurs, suivant l'actualité des enjeux hippiques au premier trimestre. Malgré les restrictions auxquelles les points de vente doivent encore faire face (3500 points de vente sont actuellement fermés), le résultat du PMU est impacté par une baisse du chiffre d'affaire offline, en partie compensé par la bonne performance des enjeux online et la baisse des charges. Ainsi, le Conseil d'Administration a pu confirmer à nouveau la sécurisation des allocations offertes prévues par le budget 2021 jusqu'au 1er juin.

La date et les conditions de reprise restant toujours incertaines, la situation sera réévaluée, comme le Conseil d'Administration s'y était engagé, le mois prochain pour tenir compte de l'évolution des principaux indicateurs économiques.

MARKETING DE L'OFFRE

La stratégie en termes de marketing de l'offre pour les courses parisiennes de la saison estivale a été partagée. Elle sera dévoilée lors d'un point presse demain mardi 13 avril à 14h30 (cette présentation sera diffusée en live sur Facebook LeTROT.) Le Président a également présenté le projet « H. Energy », tourné sur l'avenir des hippodromes en régions. Son ambition est d'accompagner les hippodromes dans le développement de leur attractivité et de leur rentabilité en s'appuyant sur l'énergie de ces derniers. Cette évolution reposera sur la transformation digitale et l'animation de la communauté de

chaque hippodrome.

ECLAIRAGE DE LA GRANDE PISTE A PARIS-VINCENNES

Les Administrateurs ont pris connaissance des recommandations faites par la Commission des Travaux et ont validé l'investissement relatif à l'éclairage de la grande piste de l'Hippodrome Paris-Vincennes.

Cette initiative, dont la réalisation est prévue pour l'automne 2021, optimisera l'utilisation de l'hippodrome en permettant de proposer les meilleures épreuves aux meilleurs créneaux horaires toute l'année, d'apporter une meilleure cohérence dans le programme de sélection et ainsi maximiser le chiffre d'affaires des courses à haut potentiel.

Elle était soumise à l'autorisation de la Ville de Paris, qui a été obtenue le 12 mars dernier. Cet investissement va permettre une diminution sensible de la pollution lumineuse du site, grâce à de nouvelles technologies.

EVOLUTION DE LA CARTOGRAPHIE DES HIPPODROMES

Sur recommandation de la Commission de la Province, le Conseil d'Administration a acté le passage de la société de courses de Salon-de-Provence (hippodrome corde à droite) en Pôle régional B, au regard des travaux effectués et de la cartographie des hippodromes dans la région.

CHEVAUX PLAQUES EN COMPETITION

Enfin, le Conseil d'Administration a donné un avis favorable quant aux propositions de la Commission du Code visant à l'interdiction des chevaux déferrés ou plaqués aux épreuves de qualification ou requalification. Par ailleurs, pour une meilleure compréhension et éviter toute confusion, il est proposé l'expression « cheval plaqué » au lieu de « cheval protégé » dans la réglementation adoptée par le Comité au mois de février dernier.

La liste des fers et plaques autorisés en course sera validée par les Commissaires de la SECF dans les prochains jours, après avis de la Commission du Code.

Les derniers ajustements réglementaires seront soumis à l'avis du Comité de la SECF aussitôt après, pour une application à compter du 1er mai prochain. ■

LES ÉTALONS DU WEEK-END : PRODIGIOUS FRAPPE SEPT FOIS

C'est **Prodigious** (Goetmals Wood) qui s'est avéré l'étalon le plus prolifique en nombre de victoires durant le dernier week-end, de vendredi à dimanche. Sa production a en effet frappé sept fois. Une séquence lancée par **Happy Story** vendredi en fin d'après-midi à Vincennes puis poursuivie par **Holiday Dream**, samedi à Lignières, et enfin finalisée dimanche par **Gitano Blue**, à Carpentras, **Glorious Day**, à La Capelle, **Intouchable**, à Nort-sur-Erdre, **Catch One**, à Rambouillet, et **Generous Charm** à Toulouse. Assez logiquement, avec l'apport de ces victoires (et des allocations des placés), **Prodigious** a conclu en tête également dans le tableau des gains avec 67 410 € cumulés, devant **Royal Dream** (Love You), deuxième tant en nombre de victoires (5) que par les gains (64 980 €). Le duo de tête du dernier week-end est donc en provenance du Haras de Fresneaux (Jean-Philippe Dubois). Par les gains, on trouve ensuite **Un Mec d'Héripé** (63 000 €), **Booster Winner** (61 920 €) et **Ready Cash** (50 810 €).

Sous l'angle du nombre de marques, c'est **Jag de Bellouet** qui arrive deuxième derrière **Prodigious** avec 4 victoires obtenues par ses produits. Huit étalons ont ensuite comptabilisé trois victoires : **Royal Dream**, **Un Amour d'Haufor**, **Gazouillis**, **Rocklyn**, **Singalo**, **Rolling d'Héripé**, **Bold Eagle** et **Texas Charm**. ■

SUR LE CALENDRIER DES QUALIFICATIONS

La réunion de qualifications et requalifications, initialement prévue le 30 avril à Marseille-Borély, est annulée et reportée au mardi 4 mai 2021 à 8h30.

Les prochaines dates de qualifications en France

mardi 13 - Meslay-du-Maine (9h)

mercredi 14 - Caen (9h et en direct sur www.province-courses.fr) et Beaumont-de-Lomagne (13h)

jeudi 15 : Feurs (8h30) ■

3000 VICTOIRES POUR TIMO NURMOS

Timo Nurmo s'est dit "très fier" d'avoir atteint le cap des 3000 victoires comme entraîneur aux médias suédois.

Cette marque spectaculaire a été enregistrée dimanche à Solvalla grâce à **Gill Gal** (Yankee Glide), un 4 ans qu'il avait acheté yearling aux Etats-Unis. L'entraîneur de 61 ans est installé à Solvalla et a obtenu sa licence d'entraîneur en 2001. Il compte un palmarès riche en titres importants dont bien sûr les Prix d'Amérique et de France avec son champion **Readly Express**. Il a remporté sept Svenskt Travkriterium (Critérium des 3 Ans suédois) mais il lui manque toujours un titre dans l'Elitloppet. Il affiche actuellement, depuis le début de l'année, une exceptionnelle réussite gagnante de 34 % avec 41 succès pour 122 partants. ■

16 CONCURRENTS DANS LA 3ÈME ÉTAPE DU GNT MERCREDI À LYON

Après Reims et Marseille, place à Lyon et son hippodrome de La Soie pour la 3ème étape du GNT 2021 mercredi.

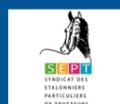
Ils seront seize en lice et sont répartis sur trois échelons de départ. Aux 50m, **Bilooka du Boscaïl** (Look de Star) sera finalement seule après le retrait de la liste de Balbir. Ils seront cinq 25m devant elle, parmi lesquels l'ambitieux **Elvis du Vallon** (Rêve de Beylev) qui sera confié à David Thomain. On a fait le plein au premier poteau et il a même fallu procéder à deux éliminations : **Gemme de Busset** et **Caviar du Vivier**. Parmi les dix chevaux des 3250m, notons les noms du spécialiste de la piste **Drop des Duriez** (Olimède), du 3ème du classement général **Deganawidah** (Kaisy Dream) ou encore de la placée de Groupe 1 **Favorite Fligny** (Rockfeller Center). Présentation complète dans notre édition de demain. ■

SAISON DE MONTE 2021



LES FICHES ÉTALONS :
TOUTE L'ACTU DES ÉTALONS TROTTEURS !
VOTRE OUTIL INDISPENSABLE SUR
WWW.PROVINCE-COURSES.FR

PROVINCE
COURSES
LE SITE



© ScoopDyga



CLASSIC WAY 1'12" HARAS DE FLIGNY

photo ©Aph

Notre série "Leurs premiers produits arrivent aux qualifs" vous présente tous les étalons dont les produits initiaux ont 2 ans et sont attendus dans les prochains mois aux qualifications.

SA CARRIERE

S **Classic Way** 1'12" porte bien son nom, car il fut quatrième du Critérium des 5 Ans (Groupe I), dans le dos des « pointures » que sont **Carat Williams**, **Charly du Noyer** et **Coquin Bébé** (six succès de Groupe I, à eux trois). Cette année-là, il gagna aussi l'étape du G.N.T. de Saint-Galmier, une épreuve du Groupe III, comme le Prix Joseph Aveline, remporté la saison précédente, à Vincennes. Ses six autres victoires furent également enregistrées à Paris. Au bilan, le cheval n'est pas souvent « sorti de l'argent », montrant autant de régularité que de ténacité, étant, sans doute, un peu meilleur sur les longs tracés que sur les courtes distances.
8 victoires et 321.770 €.

SON PEDIGREE

Un trio d'étalons de tête est à l'origine de sa naissance, à savoir **Prodigious** 1'11", associé à une fille de **Coktail Jet** 1'10", elle-même issue d'une poulinière par **Jiosco** 1'15". Une grande combinaison, assurément. En regard, l'ascendance maternelle fait le poids, comme l'on dit, avec une mère, **Pole Position**

1'11", semi-classique, gagnante de dix courses, pour plus de 300.000 euros de gains, et dont cinq des sept produits en âge de courir sont d'ores et déjà vainqueurs, parmi lesquels, aussi, le bon hongre **Diamond Charm** 1'11" (dix-neuf victoires et 256.080 euros). Les autres mères de la famille sont à l'avenant, engendrant beaucoup de gagnants, jusqu'aux classiques, placées de Critérium, **Jelly Charm** 1'13" et **Union Quality** 1'13".

SON POTENTIEL

Son profil, que parachève un inbreeding fort sur **Fakir du Vivier** (4x4), séduit les éleveurs, puisqu'il peut compter sur la bagatelle de soixante et un « J » et sur presque autant de « K ». En l'espèce, le nombre est un allié, évidemment, en même temps, sans doute, qu'un augure...

Fait la monte au Haras de Fligny (61) – 300 € + 3.200 €, poulain vivant. ■

TOUTE L'ACTU DES ÉTALONS TROTTEURS !

RETROUVEZ LES FICHES ÉTALONS SUR WWW.PROVINCE-COURSES.FR

| | | | |
|---------------------------|-----------------------------|-----------------------------|---|
| CLASSIC WAY 1'12"2 | PRODIGIOUS 1'11"1 | GOETMALS WOOD 1'11"9 | AND ARIFANT 1'16"5 TAHITIENNE |
| | POLE POSITION 1'11"8 | IMAGINE D'ODYSSEE | BUVETIER D'AUNOU (US) 1'14"4 BATTANTE D'ODYSSEE 1'23"3 |
| | | COKTAIL JET 1'11"2 | QUOUKY WILLIAMS 1'14"2 ARMBRO GLAMOUR (US) |
| | | GRANDE LIGNEE | JIOSCO 1'15"8 QUELLE JACINTHE |

IVANKA DE JILME PREND SON MÉTIER DU BON CÔTÉ

Joël Desprès détient une bonne pouliche dans ses boxes. Pour sa quatrième sortie publique, Ivanka de Jilme a enregistré une deuxième victoire ce lundi à Lyon-La Soie. La fille de Ni Ho Ped d'Ombree sera à suivre au mois de mai sur les bords de l'Allier.

Au sein de son effectif, Joël Desprès entraîne une seule pouliche de 3 ans, son nom : **Ivanka de Jilme** (Ni Ho Ped d'Ombree). Disqualifiée lors de ses deux premières courses, la soeur utérine de **Grace A Toi Jilme** (Supervisor) a désormais bien compris ce qu'on lui demandait. Ce lundi, elle a signé une deuxième victoire de rang, dans le bon chrono de 1'17 sur le parcours des 2700 mètres de Lyon-La Soie : « Elle devient de plus en plus appliquée en course, a indiqué Joël Desprès sur Equidia Racing. À ses débuts, elle faisait peur tellement elle était fautive (rire). Le matin, elle a toujours trotté, me montrant de la classe. Sa mère était une jument difficile qui a bien fait sous la selle. À l'avenir, je pense que cette pouliche pourra bien faire avec la selle sur le dos. On va maintenant la diriger vers les courses sur l'hippodrome de Vichy. Avec ses gains, elle devrait avoir des courses à son programme. Si sa tête suit, elle devrait faire une bonne jument d'âge. »

Gagner avec la fille après avoir gagné avec la mère !

Anthony Tintillier, le driver de la gagnante, avait gagné avec la mère de la pouliche, **Perle du Maine** (Vroum d'Or). Il s'agit donc d'une histoire particulière pour le professionnel installé dans le Cantal qui a évoqué ce sujet sur Equidia Racing : « La pouliche est partie sur un temps de galop. Elle reste encore délicate. Pour finir, je ne lui ai pas demandé le maximum. Elle s'est imposée plaisamment. J'avais déjà gagné avec sa mère sous la selle. C'est la première fois que je triomphe à la fois avec la mère et la fille donc c'est sympa. » Huit, c'est le nombre de victoires d'Anthony Tintillier en tant que driver cette année. De son côté, Joël Desprès a vu son entraînement briller pour la cinquième fois depuis le 1er janvier. La dernière victoire du tandem Anthony Tintillier / Joël Desprès remontait au 1er novembre 2019. C'était avec **Haiti Lady** (Supervisor) sur l'hippodrome de Lyon-Parilly. Il y avait un écart de 14 sorties entre cette victoire et le succès du jour. ■

« À L'AVENIR, JE PENSE QUE
CETTE POULICHE POURRA
BIEN FAIRE AVEC LA SELLE SUR
LE DOS. »

JOËL DESPRÈS

ANTHONY TINTILLIER EN 2021

8 VICTOIRES

5 POUR SON ENTRAÎNEMENT

2 POUR G. VIDAL ET 1 POUR J. DESPRÈS



D'où vient-elle ?

Cette fille de **Ni Ho Ped d'Ombree** a été élevée par Agnès Mercier et Jean-Luc de Marin de Montmarin. Sa mère, **Perle du Maine** (173 930€), a effectué une bonne carrière montée sous la férule de Joël Desprès. Parmi ses produits, **Grace A Toi Jilme** (81 890€) est celle qui a le compte en banque le plus élevé. Dans le croisement de Ivanka de Jilme, on note notamment un inbreeding 4X4 sur **Chambon P**.

2^e | PRIX DES JONQUILLES



Att - 2700 m - Course F - 15 000 €



IVANKA DE JILME 1'17"4

Ni Ho Ped d'Ombree x Perle du Maine (Vroum d'Or)

Driver : A. Tintillier - Entraîneur : J. Despres

Propriétaire : J. L. d. Marin De Montmarin - Eleveur : A. I. Mercier

2^e **Isla Mujeres 1'17"4** Ulysse x Action de Banville

3^e **Icone Delo 1'17"5** Brillantissime x Celeste Delo

4^e : Il Pleut Bergere - 5^e : Ines des Epines - 6^e : Isaline Servinoise - 7^e : Iolite The Best

NI HO PED D'OMBREE 1'11"5

IVANKA DE JILME 1'17"4

PERLE DU MAINE 1'14"5

BASSANO 1'14"1

JET DU VIVIER 1'18"5

QUESTANE 1'16"3

FANTASIA D'OMBREE 1'15"2

OFF GY 1'16"3

AMAZONE D'OMBREE

VROUM D'OR 1'13"3

LURABO 1'13"7

NYPTIA 1'19"7

DALAIN DOREE 1'20"3

RUSH DE RETZ 1'15"1

SAGESSE DOREE



©Aprh

IN LOVE DU CHOQUEL, UN ESPOIR POUR NICOLAS BRIDAULT

Déplacement payant pour Nicolas Bridault en terre lyonnaise. Le professionnel normand s'est imposé avec un poulain de Carat Williams qui ne va pas en rester là. Ayant la même robe que son père, In Love du Choquel pourrait être la nouvelle locomotive de Nicolas Bridault.

Jusqu'à présent, Nicolas Bridault s'est montré très discret avec la génération née en 2018, c'est à dire les "I". Depuis le début de l'année, l'entraîneur ornaïen n'a présenté qu'un seul poulain de 3 ans : **In Love du Choquel** (Carat Williams). Très plaisant le jour de sa qualification le 21 octobre sur l'hippodrome de la Prairie, ce beau poulain alezan a été disqualifié lors de ses débuts à Vire. Ce lundi, il a remis les pendules à l'heure à la manière des forts, faisant impression sur la piste. Su Equidia Racing, son mentor n'a pas tari d'éloge au sujet de son pensionnaire : « C'est un poulain qu'on estime beaucoup. En débutant à Vire, il s'est précipité et a galopé. Je sais qu'il a beaucoup de tenue donc je n'ai pas hésité à venir en tête de course. Après le poteau d'arrivée, il aurait encore pu continuer à ce rythme-là un petit moment. Il n'était pas fatigué. Le jour de sa qualification, il s'était montré très plaisant en affichant le bon chrono de 1'18"5, tout en faisant une grosse faute. À la maison, il me fait vraiment voir de belles choses. C'est un poulain bien né puisque c'est le frère de **Dream du Choquel** (Royal Dream) et **Folie du Choquel** (Royal Dream). Au sein de mon écurie, il me fait rêver. » En deuxième épaisseur, le nez au vent, depuis la mi-parcours, **Iletro July** (Olitro) s'empare d'une bonne deuxième place. L'élève de Jean-Paul Gauvin n'a pas lâché le morceau mais force est de constater que le lauréat lui était supérieur.

Une génération de "I" prête à faire feu

Avec 16 poulains et pouliches de 3 ans déclarés sous son entraînement (14 sont qualifiés et toujours inédits), Nicolas Bridault semble bien armé pour ce printemps et cet été. Réputé comme habile metteur au point avec les jeunes éléments, le professionnel ne devrait pas tarder à présenter ses "I" sur les pistes provinciales. ■

« AU SEIN DE MON ÉCURIE, IL ME FAIT RÊVER. »
NICOLAS BRIDAULT

NICOLAS BRIDAULT (ENTRAÎNEUR) À LYON-LA SOIE

12 PARTANTS

4 VICTOIRES

50% SUR LE PODIUM



D'où vient-il ?

Issu du croisement entre Carat Williams et **Star du Choquel** (non qualifiée), ce poulain alezan est le frère utérin de **Dream du Choquel** (153 800€) et **Folie du Choquel** (178 830€). La dernière de la famille à être inscrite à l'entraînement est une pouliche de 2 ans nommée **Joie du Choquel** (Cristal Money). Comme In Love du Choquel, cette pouliche a été élevée par Bruno et Fabrice Bridault ainsi qu'Audrey Warot. Bruno Bridault en est le propriétaire.

3^e | PRIX DES MAGNOLIAS



Att - 2700 m - Course F - 15 000 €



IN LOVE DU CHOQUEL 1'18"

Carat Williams x Star du Choquel (Lulo Josselyn)
Driver : N. Bridault - Entraîneur : N. Bridault
Propriétaire : B. Bridault - Eleveur : B. Bridault

2^e **Iletro July 1'18"1** Olitro x Madame July

3^e **Illico de Javie 1'18"6** Clif du Pommereux x Pin Up de Javie

4^e : Istoric Mauzun - 5^e : Ilux du Caux - 6^e : Izicoere le Fol

DUNAWAY, À LA RECHERCHE DU TEMPS PERDU

Entraînée depuis le mois de mars par Charley Mottier, Dunaway triomphe pour la deuxième fois d'affilée en trois essais chez son nouvel entraîneur. Alexandre Abrivard, son pilote du jour, s'offre un nouveau "coup de trois" dans le Centre Est, trois jours après celui réalisé vendredi dernier sur l'hippodrome de Saint-Galmier.

Les jours se suivent et se ressemblent pour Charley Mottier. Le fils de Chantalle Mottier a une nouvelle fois épinglé une course pour son entraînement ce lundi. La victoire de **Dunaway** (**Goetmals Wood**) le rapproche encore plus du cap des 100 succès en tant qu'entraîneur. En moins de trois ans (Charley Mottier a présenté son premier partant en tant qu'entraîneur le 8 mai 2018 à Arras), le cousin de Mathieu Mottier porte désormais son compteur à 99 succès en tant que metteur au point. C'est sa 20^{ème} victoire depuis le 1er janvier en 76 courses courues (43% de réussite sur le podium).

Alexandre Abrivard poursuit sa série

Sans contestation possible, Alexandre Abrivard a été l'homme de cette réunion lyonnaise en remportant pas moins de trois courses. Sur Equidia Racing, le principal intéressé a expliqué comment il a construit sa victoire au sulky de **Dunaway** : « *La jument a dû faire des efforts en début de course. Ensuite, on a eu un bon dos derrière **Eden Julry**. Quand je l'ai décalée, à l'entrée du dernier tournant, elle a bien sprinté, repartant facilement sous l'attaque du cheval de Tristan (**Enduro**).* »

Si les réunions du Centre-Est lui réussissent bien à l'heure actuelle, Alexandre Abrivard ne va pas, pour autant, devenir un fidèle des programmes régionaux : « *Je ne vais pas faire des déplacements dans le Centre-Est toutes les semaines. Il y avait deux réunions dans le Centre-Est qui se suivaient. et dans lesquelles j'avais des bonnes chances. Mon père a tout de même besoin de moi pour l'aider à trotter les chevaux le matin à l'écurie. Et je privilégie évidemment la région parisienne.* » ■

D'où vient-elle ?

Quintuple lauréate à Vincennes, la bonne **Mayerling** (246 820€) n'est autre que la génitrice de **Dunaway**. Elevée par Bertrand de Folleville (Ecurie Cheffreville) et Gérard Augustin Normand, cette dernière a été achetée 26 000€ aux ventes du Prix d'Amérique 2019 par Jean-Michel Larré qui l'a placée dans les boxes de Damien Laisis, puis récemment dans ceux de Charley Mottier. Dans le pedigree de **Dunaway**, on retrouve **Kepler** (2^{ème} du Prix des Elites en 2003 et double lauréat au niveau semi-classique sous la selle). La mère de cet étalon se nommait **Brignoles** (216 714€ - 11 vict.).

8^e | PRIX DU PRINTEMPS



Att - 2700 m - Course F - 23 000 €

DUNAWAY 1'14"6



Acheté aux ventes Arqana Trot 25 000 € par LARRE Jean-Michel
Goetmals Wood x Mayerling (Jiosco)

Driver : A. Abrivard - Entraîneur : C. Mottier

Propriétaire : J. M. Larre - Eleveur : E. Cheffreville

FÉLICITATIONS À TOUT L'ENTOURAGE !
VENTE DE YEARLINGS
SELECTIONNES
1,2 & 3 SEPTEMBRE / Deauville
PRE-INSCRIPTIONS EN COURS

2^e **Enduro 1'14"7** Quatre Juillet x Turdana

3^e **Escapade du Digeon 1'14"8** Royal Lover x Victoria du Digeon

4^e : Eden Julry - 5^e : Espresso - 6^e : Duc du Vivier - 7^e : Darwin Begonia

GOETMALS WOOD 1'11"9

DUNAWAY 1'13"6

MAYERLING 1'13"0

AND ARIFANT 1'16"5

TAHITIENNE

JIOSCO 1'15"8

ECREHOUX 1'29"5

SHARIF DI IESOLO (IT)

INFANTE D'AUNOU 1'16"2

KIMBERLAND (US)

OLIGISTE

QUIOCO

VALSE BELLEMOISE

BEAUSEJOUR II

USTA 1'22"0



Come back réussi d'Alexandre Abrivard à La Soie

Il fallait remonter au 11 avril 2018 (réunion du Grand National du Trot) pour retrouver la dernière apparition d'Alexandre Abrivard sur l'hippodrome de Lyon-La Soie. Ce jour-là, il s'était produit cinq fois en piste avec trois victoires à la clé. Ces trois succès avaient été acquis pour l'entraînement de son père grâce à **Coconut Citrus**, **Déesse du Citrus** et **Fétiche d'Urzy**. Alexandre Abrivard sera pas présent ce mercredi lors de la réunion de prestige du Grand National du Trot.

1^{ère} | PRIX DES MYOSOTIS

M - 2700 m - Course F - 17 000 €

**GRYFFONDOR DU POLI 1'16"4**Ludo de Castelle x Romance du Poli (Defi d'Aunou)
Jockey : E. Desmigneux - Entraîneur : B. Piton
Propriétaire : B. Piton - Eleveur : S. Forestier**2^e****Gabor de Touchyvon 1'15"7** Boccador de Simm x Sepia de Touchyvon**3^e****Galaxie de Caponet 1'16"8** Jasmin de Flore x Naya de Joudes4^e : Golden Seven - 5^e : Garou de Bourgogne - 6^e : Gangway - 7^e : Gazelle Au Chalet**2^e | PRIX DES JONQUILLES**

Att - 2700 m - Course F - 15 000 €

**IVANKA DE JILME 1'17"4**Ni Ho Ped d'Ombree x Perle du Maine (Vroum d'Or)
Driver : A. Tintillier - Entraîneur : J. Despres
Propriétaire : J. L. d. Marin De Montmarin - Eleveur : A. I. Mercier**2^e****Isla Mujeres 1'17"4** Ulysse x Action de Banville**3^e****Icone Delo 1'17"5** Brillantissime x Celeste Delo4^e : Il Pleut Bergere - 5^e : Ines des Epines - 6^e : Isaline Servinoise - 7^e : Iolite The Best**3^e | PRIX DES MAGNOLIAS**

Att - 2700 m - Course F - 15 000 €

**IN LOVE DU CHOQUEL 1'18"**Carat Williams x Star du Choquel (Lulo Josselyn)
Driver : N. Bridault - Entraîneur : N. Bridault
Propriétaire : B. Bridault - Eleveur : B. Bridault**2^e****Iletro Julry 1'18"1** Olitro x Madame Julry**3^e****Illico de Javie 1'18"6** Clif du Pommereux x Pin Up de Javie4^e : Istoric Mauzun - 5^e : Ilux du Caux - 6^e : Izicoere le Fol**4^e | PRIX DES CAPUCINES**

Att - 2700 m - Course E - 17 000 €

**HAWAI JULRY 1'16"3**Timoko x Nikita Julry (Fleuron Perrine)
Driver : J. P. Gauvin - Entraîneur : J. P. Gauvin
Propriétaire : E. Julry - Eleveur : E. J. P. Gauvin**2^e****Hedene d'Eronville 1'16"4** Very Nice Marceaux x Lucie d'Eronville**3^e****Holly Sport 1'16"4** Alberic x Ultima Sport4^e : Hyper Sexy - 5^e : Harmonia The Best - 6^e : Halma Griff - 7^e : Hetula de Houelle**5^e | PRIX DES PENSEES**

Att - 2700 m - Course F - 17 000 €

**GROUPIE 1'16"9**Look de Star x Tolvera (Podosis)
Driver : A. Abrivard - Entraîneur : J. Cuoq
Propriétaire : C. Schandrin - Eleveur : G. L. Bourgeois**2^e****Galloue du Metz 1'17"1** Boccador de Simm x Salsa du Metz**3^e****Gladys Djoc 1'17"2** Picsou de Villabon x Queen de Tillard4^e : Guapa Julry - 5^e : Gela de Morge - 6^e : Gracieuse Mic - 7^e : Graciosa Tejy**6^e | PRIX DES TULIPES**

Att - 2700 m - Course G - 14 000 €

**FLEUR MADRIK 1'18"4**Akim du Cap Vert x Razzia d'Eronville (Lilium Madrik)
Driver : R. Turcan - Entraîneur : P. Gaillard
Propriétaire : E. P. Gaillard - Eleveur : E. E. I. Boulaies**2^e****Frangine A Coucou 1'18"6** The Best Madrik x Nanyotiere**3^e****Fantastique Ace 1'18"6** Roc Meslois x Queen du Gite4^e : Fleur d'Occagnes - 5^e : Filante de Reux - 6^e : Falco de Bellande - 7^e : Frere Jacques**7^e | PRIX DU MUGUET**

Att - 2700 m - Course F - 17 000 €

**GALANT VENUS 1'16"8**Saxo de Vandel x Provence Venus (Capriccio)
Driver : A. Abrivard - Entraîneur : A. Crozet
Propriétaire : A. Crozet - Eleveur : F. Crozet**2^e****Get Up de Vauville 1'16"8** Rodrigo Jet x Uline de Vauville**3^e****Galon d'Amiral 1'16"8** Amiral Sacha x Qui Saura4^e : Guide Imperial - 5^e : Gadget du Gade - 6^e : Glaieul de Joux - 7^e : Green de Larre**8^e | PRIX DU PRINTEMPS**

Att - 2700 m - Course F - 23 000 €

**DUNAWAY 1'14"6**Acheté aux ventes Arqana Trot 25 000 € par LARRE Jean-Michel
Goetmals Wood x Mayerling (Jiosco)
Driver : A. Abrivard - Entraîneur : C. Mottier
Propriétaire : J. M. Larre - Eleveur : E. Cheffreville**2^e****Enduro 1'14"7** Quatre Juillet x Turdana**3^e****Escapade du Digeon 1'14"8** Royal Lover x Victoria du Digeon4^e : Eden Julry - 5^e : Espresso - 6^e : Duc du Vivier - 7^e : Darwin Begonia



HARAS DE SASSY
02 33 36 79 39
06 72 06 40 82

Un succès signé
TIMOKO



FÉLICITATIONS À TOUT L'ENTOURAGE !
VENTE DE YEARLINGS
SELECTIONNES
1,2 & 3 SEPTEMBRE / Deauville
PRE-INSCRIPTIONS EN COURS

CHEVAL DE LA REUNION

CHOIX PROVINCE COURSES

Si un partant a été étoilé par nos journalistes lors de sa dernière course, son nombre d'étoile(s) apparaît après son nom

★★★ FORTE IMPRESSION

★★ BONNE IMPRESSION

★ IMPRESSION FAVORABLE

🕒 FLASHÉ LORS DE SA DERNIÈRE SORTIE

Avec huit courses au programme de cette semi nocturne sur la cendrée parisienne, la premier rendez-vous sera intéressant avec deux poulains très estimés par leur entourage : **Iquem (103)** et **Iermont (110)** invaincu en deux courses. Battu par le prometteur Idéal de Castelle le 21 mars à Saint-Brieuc, **Ichiro de Joudes (112)** peut également viser la victoire sur le parcours classique de Vincennes. Préparé avec soin par Pierre Levesque pour cet engagement sous la selle, **Filwell (204)** est notre cheval de la réunion. En plein dans son élément sur les 2700 mètres de la grande piste, le fils

de Qwerty trouve une tâche à sa portée pour remporter la sixième victoire de sa carrière.

1 PRIX PROSERPINA - (15H35)

Premium - Att. - Course D - Mâles - 33 000 € - 2 700m

| | | |
|----|-----------------------|-----------------|
| 1 | ICARE DU RIB | J.L.Cl. Dersoir |
| 2 | IZIJAL | B. Barassin |
| 3 | IQUEM | E. Raffin |
| 4 | ISLA ★ | J.Ph. Monclin |
| 5 | IPIPOURAX PAULOIS ★★ | D. Bonne |
| 6 | IPSILON D'EMERAUDE ★★ | P. Vercruysse |
| 7 | ICI PARIS EFJI | J. Paille |
| 8 | I AM HAPPY | Y. Lebourgeois |
| 9 | IDAHO PAULO | A.A. Barassin |
| 10 | IERMONT ★★ | M. Bezier |
| 11 | ICEBREAKER | D. Thomain |
| 12 | ICHIRO DE JOUDES | A. Lamy |
| 13 | ILLICO DU GUESNE | P.Ph. Ploquin |

2 PRIX AETHRA - (16H05)

Premium - Monté - Course D - 37 000 € - 2 700m

| | | |
|---|-------------------|--------------------|
| 1 | FIGEAC COLMI | Julien Raffestin |
| 2 | FLEUR DU POLEA | D4 B. Rochard |
| 3 | FLAMBOYANT DU RIB | D4 J.L.Cl. Dersoir |
| 4 | FILWELL | C. Levesque |
| 5 | FEDER PERRINE ★ | DP D. Thomain |
| 6 | FOLIE MIX | D4 F. Poisson |
| 7 | FUYARD DE BALLON | DP E. Raffin |
| 8 | FIFTY BARBES | G. Lenain |
| 9 | FARCEUSE DU PRE | DP A. Barrier |

3 PRIX BAVARIA - (16H35)

Premium - Att. - Course F - Amateurs-autostart - 11 000 € - 2 100m

| | | |
|----|--------------------|-------------------|
| 1 | ETOILE MONTAVAL | Ch. Bougon |
| 2 | DARKNESS QUEEN | DA J. Mercier |
| 3 | EMIR SLY | DP Bruno Jolivet |
| 4 | EMBLEME BUROIS | D4 P.M. Allais |
| 5 | DERBY D'URZY | S. Laboutique |
| 6 | DEDE DRIVER | D4 H. Jouault |
| 7 | EDENA BELLA | DP A. Renaudin |
| 8 | DALTON D'EBANE | D4 M. Seoane-Gil |
| 9 | DIANE DU PALAIS | D4 F. Chapdelaine |
| 10 | DUC DE SOMMAIRE | D4 P. Divare |
| 11 | DIQUEM | N. Post |
| 12 | D'ARTAGNAN DE LARA | L. Lefebvre |
| 13 | DURFAN | D4 S. Campain |
| 14 | DAIQUIRI | D4 R. Carel |
| 15 | FLACA | D4 P. Troia |
| 16 | EMILIO STAR | F. Touchard |

INDEX DES ENTRAÎNEURS (LEURS PARTANTS)

| | | | | |
|------------------------|------------------------|-------------------------------|---------------------------------|----------------------------|
| L. C. Abrivard (815) | H. Chauve-laffay (509) | J. Engwerda (617) | H. Le Bec (315) | P. Picot (316) |
| M. Abrivard (406, 610) | C. Chenu (209) | F. Gaillard (806) | B. Le Beller (505) | P. Ploquin (113, 208, 503) |
| P. Allaire (111) | V. Ciotola (604, 618) | F. Giard (714) | F. Leblanc (103, 206, 401, 606) | N. Post (311) |
| A. A. Barassin (109) | V. Collard (106) | M. Gilard (302) | P. Lecellier (207) | S. Provoost (308, 708) |
| B. Barassin (102) | M. Cormy (608, 703) | G. Gillot (811) | D. Lemetayer (306, 803) | J. Raffestin (409, 814) |
| J. Baudron (104) | G. Curenens (305) | B. Goetz (201, 710, 701) | M. Lenoir (616) | J. C. Rotger Serra (108) |
| F. P. Berthault (307) | P. Danet (706) | R. Gougeon (807) | P. Levesque (204) | W. Ruth (601) |
| C. Bignon (408) | L. M. David (506) | S. Guarato (508) | A. Lindqvist (501) | A. Salvat Gimenez (801) |
| P. Billard (611, 615) | A. De Jesus (603) | J. Hallais (101, 203, 607) | D. Locqueneux (612) | M. Sassier (810) |
| O. Bizoux (709) | R. Derieux (602, 705) | J. A. Hernandez-navarro (510) | T. Malmqvist (112, 816) | J. F. Senet (502) |
| D. Bonne (105) | J. L. Dersoir (812) | B. Hojka (702) | B. Marie (407, 809) | R. Theron (411) |
| C. Bougon (301) | P. Dessartre (304) | A. Houssin (609) | V. Marquez (712) | G. Thorel (707) |
| B. Bourgoïn (504) | T. Devouassoux (711) | F. Joseph (704) | P. E. Mary (205, 507) | C. Travert (410) |
| D. Brohier (613) | Y. Dousset (202) | G. Jouve (813) | J. Monclin (805) | B. Vallette (314) |
| A. Buisson (808) | T. Dromigny (605) | L. Koubiche (404) | M. Mottier (405, 614) | J. F. Vallette (312) |
| E. Buttigieg (107) | A. Duperche (804) | R. C. Larue (110, 802) | F. Nivard (403, 402) | P. Vercruysse (303) |
| P. G. Cavey (313) | D. Dutheil (310, 309) | | | M. Verva (713) |



BIENVENUE !

Monsieur Stéphane Deminguet nous informe de la naissance de **LOULOU DEM'S** par **Diabole de Vauvert & Goguette Dem's**

CHEVAL DE LA REUNION

CHOIX PROVINCE COURSES

Si un partant a été étoilé par nos journalistes lors de sa dernière course, son nombre d'étoile(s) apparaît après son nom

★★★ FORTE IMPRESSION

★★ BONNE IMPRESSION

★ IMPRESSION FAVORABLE

🕒 FLASHÉ LORS DE SA DERNIÈRE SORTIE

David Békaert fait le déplacement dans le temple du Trot pour une seule drive ce mardi. Pour la première fois, il va être associé à la rentrante de qualité **Heidi Loulou (509)**. La pouliche d'Hervé Chauve-Laffay est pieds nus pour la première fois. Sur sa fraîcheur, elle peut dominer la régulière **Hatika Bourbon (508)** et la tenace **Harina Dream (506)**, auteur d'un dernier kilomètre sur le pied de 1'11'1 lors de son succès du 19 mars à Enghien. Pour sa première tentative dans une course à réclamer, **Evorev (703)** semble en mesure de jouer un premier rôle et d'offrir pourquoi pas à son apprenti Alexis Lerenard sa première victoire à Vincennes. Dans le dernier rendez-vous, **Icarus Of Citrus (815)**, plaisant pour ses débuts sous la selle sur le gazon d'Ecommoy et **Iron Jet (816)**, dont les premiers pas sont attendus monté, sont deux poulains très délicats dans les premiers mètres de course. Ces deux là peuvent se livrer un joli match à condition de rester bien appliqué d'un bout à l'autre du parcours.

4 PRIX COELESTINA - (17H05)

Premium - Att. - Course D - Femelles - Autostart - 37 000 € - 2 100m

| | | | |
|----|--------------------|----|------------------|
| 1 | GLOIRE DIVINE | D4 | E. Raffin |
| 2 | GUERRIERE WIND | DP | A. Barrier |
| 3 | GWENDOLINE | | J.Ph. Monclin |
| 4 | GIGA D'OURVILLE | D4 | L. Koubiche |
| 5 | GABANA | | A. Dabouis |
| 6 | GAIA DE GUERINIERE | D4 | M. Abrivard |
| 7 | GIGA DES PLAINES | DA | B. Marie |
| 8 | GIRL HAUFOR | D4 | Ch.J. Bignon |
| 9 | GIPSY DU RIED | DP | Julien Raffestin |
| 10 | GAZOLINE DU SEUX | D4 | D. Thomain |
| 11 | GRACE DU KASTEL | | F. Lecanu |

5 PRIX DOROPHEA - (17H35)

Premium - Att. - Course B - Femelles - 44 000 € - 2 700m

| | | | |
|----|--------------------|----|----------------|
| 1 | HISTOIRE D'OKA | | J.Ch. Piton |
| 2 | HANNAH | | J.F. Senet |
| 3 | HEROINE DU LANDRET | | P.Ph. Ploquin |
| 4 | HUPERLA MAG | D4 | Ch. Martens |
| 5 | HARMONY LOVE | | B. Le Beller |
| 6 | HARINA DREAM | ★★ | F. Lecanu |
| 7 | HISTOIRE D'UNA | DA | P.Edouard Mary |
| 8 | HATIKA BOURBON | DP | J.Ph. Monclin |
| 9 | HEIDI LOULOU | D4 | D. Bekaert |
| 10 | HAWAI ISLAND | | Y. Lebourgeois |

6 PRIX BAMBERGA - (18H05)

Premium - Att. - Course D - Europeenne-autostart - 37 000 € - 2 100m

| | | | |
|----|--------------------|----|-----------------|
| 1 | ZANTE LASER | D4 | W. Ruth |
| 2 | FAVORITE DARLING | 🕒 | R. Derieux |
| 3 | FAMEUX DESTIN | ★ | E. Raffin |
| 4 | ZANTE BREED | D4 | A. Abrivard |
| 5 | FAKIR DE GESVRES | | Th. Dromigny |
| 6 | FOLIE DE HOUELLE | D4 | Y. Lebourgeois |
| 7 | FAR WEST DU RIB | D4 | J.L.Cl. Dersoir |
| 8 | FALCO DE VANDEL | D4 | Martin Cormy |
| 9 | FAKIR STARDUST | DP | P. Vercruysse |
| 10 | FAON DE GUERINIERE | D4 | M. Abrivard |
| 11 | DALLAS AS | ★ | A. Lamy |
| 12 | FACE TIME | DP | D. Locqueneux |
| 13 | MELLBY GUARD | DA | D. Brohier |
| 14 | FOX PAPA TANGO | | A. Dabouis |
| 15 | TYPHOEUS FACE | D4 | A. Barrier |
| 16 | FILLOU STAR | | M. Lenoir |
| 17 | VELTEN VERSAILLES | DP | R. Ebbinge |
| 18 | ZEBRINA FONT | DA | J.Ph. Monclin |

7 PRIX ALBIREO - (18H35)

Premium - Att. - Course R - Apprentis-lads - a réclamer - autostart - 18 000 € - 2 100m

| | | | |
|----|--------------------|----|-----------------|
| 1 | FLEUR FATALE | D4 | E. Herbeau |
| 2 | FACTO TURGOT | D4 | J. Leroulley |
| 3 | EVOREV | D4 | Alexis Lerenard |
| 4 | ELIOTTNELL ONE | D4 | A. Naveau |
| 5 | ECHEC ET MAT | | G. Baudouin |
| 6 | ELITLOVE PASMARICK | DP | Y. Danet |
| 7 | GREAT ZEUS | | A.S. Vallette |
| 8 | ECRIN TURGOT | D4 | A. Bloyet |
| 9 | EN VIKING | D4 | Loris Bizoux |
| 10 | ETOILE DUBONHEUR | D4 | G. Gervais |
| 11 | EMERAUDE DE BOUGY | D4 | J. Condette |
| 12 | EMIR SPEEDHYCAT | D4 | A. De Vaugiraud |
| 13 | ELTON MESLOIS | DP | M. Herrault |
| 14 | EVORA | D4 | J. Melis Macias |

8 PRIX ADRIA - (19H05)

Premium - Monté - Course D - Mâles - 33 000 € - 2 175m

| | | | |
|----|--------------------|---|------------------|
| 1 | INDIGO DES THIRONS | | J. Balu |
| 2 | IBISCUS MAN | | V. Saussaye |
| 3 | ICARE DE LERINS | | G. Lenain |
| 4 | IKIGAI D'OMBREE | | E. Raffin |
| 5 | INDIANO JIM | | B. Rochard |
| 6 | IRIS D'AVIGNERE | | Th. Dromigny |
| 7 | ISATIS DES TOUCHES | | S.E. Pasquier |
| 8 | IPPON DES RACQUES | | Y. Lebourgeois |
| 9 | IZOARD DAIRPET | | P.Ph. Ploquin |
| 10 | IDEAL DU NOYER | | G. Godard |
| 11 | IMPARTIAL | | M. Abrivard |
| 12 | IKURO JIEL | | D. Thomain |
| 13 | INVICTER MENUET | | J. Condette |
| 14 | INSTINCT MERITE | | Julien Raffestin |
| 15 | ICARUS OF CITRUS | | A. Abrivard |
| 16 | IRON JET | ★ | A. Lamy |